



Personnel et confidentiel
Monsieur



Matricule n°

Réf.

Lausanne, le 7 mars 2022

Congé de paternité

Monsieur,

L'annonce de la naissance de votre enfant prévue pour le 23 mars prochain m'est bien parvenue et je vous adresse d'ores et déjà mes sincères félicitations.

Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 9 décembre 2020, vous bénéficierez, dès la naissance de votre enfant d'un congé de paternité de 20 jours ouvrables. Ce congé peut être pris en une fois, fractionné en blocs de plusieurs jours consécutifs ou en jours isolés. En outre, il doit être pris au plus tard **dans les 6 mois qui suivent la naissance de l'enfant.**

Il vous revient, en tenant compte de la bonne marche du service et suite à discussion avec votre hiérarchie, de nous informer par écrit (mail à) des dates de congé désirées, en indiquant cas échéant votre volonté de fractionner ou non la durée du congé. Je vous prie de nous faire part de votre souhait le plus rapidement possible, mais au plus tard deux semaines avant chaque congé pris en bloc de plus de 3 jours consécutifs, respectivement un mois avant chaque congé pris en bloc d'au moins 2 semaines consécutives.

Par la suite, dès réception des documents officiels attestant de la naissance de l'enfant et du lien de filiation (certificat de famille, acte de naissance ou déclaration de reconnaissance), nous vous confirmerons les dates de congé annoncées conformément au paragraphe précédent. Je vous rends attentif au fait qu'une fois accordées, les dates de congé ne pourront plus être modifiées.

Dès lors que vous percevrez l'intégralité de votre salaire durant le congé de paternité, l'allocation APG de paternité à laquelle vous avez droit selon la Loi sur les allocations pour perte de gain (LAPG) sera versée par la Caisse de compensation AVS à l'Etat de Vaud. Le formulaire de demande d'allocation vous sera transmis au terme des 10 jours ouvrables de congé y donnant droit.

Dans l'intervalle, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Chef de service

Copie :

- Service du personnel de l'Etat de Vaud

